

## RÉSOLUTION XIV – REPUBLIQUE DE BULGARIE / ÉTAT D'ISRAËL

THÈME : CONFLITS ET SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONCERNE : PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT D'UN ÉTAT INDÉPENDANT ET DÉMOCRATIQUE EN SYRIE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

- Observant que la guerre civile qui perdure affecte sévèrement les populations dans le Moyen-Orient les empêchant de vivre en paix,
- Notant que l'État d'Israël fait partie des pays du Levant subissant l'instabilité de la guerre civile en Syrie ce qui l'empêche de vivre en paix et de prospérer,
- Remarquant que cette guerre provoque la mort d'innocents et instaure la violence, l'instabilité et l'insécurité au sein des population, anéantissant l'économie des territoires de la nation fracturée, que l'Europe n'est pas à même d'accueillir le flux de réfugiés et que leur intégration dans la société bulgare et internationale serait complexe due aux différentes ethnies,
- Constatant que les forces gouvernementales, soutenues par la Russie et l'Iran, sont en train de reprendre le contrôle de la Syrie,
- Considérant qu'aucune intervention militaire ne devrait se faire sans l'autorité de l'ONU mais constatant également, que dans le cas syrien, comme dans beaucoup d'autres, le Conseil de sécurité de l'ONU est paralysé par le système du veto,
- Garantissant que la nouvelle nation serait reconstruite et que le taux de migrations diminuerait drastiquement,
- Décide de viser à diminuer l'instabilité au sein du Moyen-Orient ;
- de renforcer la présence militaire des États-Unis, en formant une coalition internationale dans laquelle l'Israël jouera un rôle important en soutenant les forces démocratiques syriennes afin de stabiliser la Syrie ;
  - de soutenir financièrement le nouvel état syrien sous l'égide de l'ONU, d'Israël et de la Bulgarie dans l'esprit du Plan Marshall étant précisé qu'aucun État ne vise à tirer bénéfice de ce projet ;
  - d'œuvrer au retour des réfugiés syrien dispersés dans le monde entier.

*Le texte français fait foi.*